



Ville de VIARMES (Val d'Oise)

5 314 habitants

Le Centre Communal D'Action Sociale Recherche

Un couple de Gardiens

Au sein de la Résidence pour Personnes Agées « du fief de la lampe »

ADJOINTS TECHNIQUES - CONTRACTUELS

Au sein du C.C.A.S. de Viarmes, sous la responsabilité de la Directrice, vous assurerez en couple une permanence en soirée / Week-end et jours fériés via des missions polyvalentes qui garantiront la sécurité des résidents et le maintien en ordre de la Résidence.

Missions principales / Activités du gardien

- Les **gardiens de la R.P.A.** assurent à deux, en s'épaulant l'un l'autre :
 - ✚ Une permanence sur place, physique et téléphonique en se rendant disponibles de 18h à 8h en cas de problèmes physique ou matériel au sein de la résidence,
 - ✚ Prévention et écoute de premier niveau des résidents.
 - ✚ Les premiers secours en cas d'urgence et l'alerte (Pompiers, Samu.)
 - ✚ Veiller au maintien en l'état des lieux en dehors des heures d'ouverture de la structure.
 - ✚ La Gestion des ordures ménagères, et l'hygiène des containers et des locaux d'entreposage
 - ✚ Prévention et écoute de premier niveau via la permanence
 - ✚ La fermeture et l'ouverture de tous les accès de la résidence, ainsi que des ouvrants des parties communes et les lumières.
 - ✚ Les menus travaux (Adoucisseur, Climatisation, Changement d'ampoules ...)

Compétences, savoirs, savoir-faire

- Techniques simples de plomberie, menuiserie, serrurerie et électricité appréciées,
- Notions du fonctionnement des résidence notamment en matière de sécurité.
- Capacité à gérer des situations d'urgence et adapter les procédures d'alerte et de secours (accident de la vie, incendie, gaz, alarmes, etc.)

Savoir-être du gardien

- Polyvalence, Rigueur,
- Qualités relationnelles,
- Neutralité, discrétion,
- Bon sens, Maitrise de soi et sang-froid,
- Sens du travail en binôme.

Conditions du poste

Prise des fonctions de gardien entre 18h et 8h en semaine, tous les week-ends sauf un par mois (donné en repos), ainsi que les jours fériés, avec l'obligation de présence sur site pour une qualité d'intervention optimale.

Il sera toléré des déplacements sous réserve que le temps alloué au retour sur site n'excède pas 15 minutes de route.

En contrepartie des missions de gardiennage, un logement 3 Pièces de 75 m² sera concédé à titre gratuit et exonéré de charges courantes (sauf taxe habitation).

Une expérience dans un poste similaire serait appréciée,

Tous profils envisagés, les candidats peuvent déjà être en activité ou non

N'hésitez pas à postuler et/ou demander les éléments qui vous permettront de cerner plus concrètement le poste de manière personnelle.

Les candidatures sont à transmettre à l'intention de Monsieur le Maire de Viarmes,

Place Pierre Salvi, BP 10, 95 270 Viarmes ou par mail à : rh@viarmes.fr

Réponse souhaitée avant le 31/10/2018 - Renseignements auprès de

la Responsable des Ressources Humaines : 01.34.09.26.35 ou rh@viarmes.fr.